

Tranche tarifaire	QF CNAF *	Restauration scolaire (1)		Accueil de loisirs													
				Accueil		Etude Surveillée (16h30/18h00)	Post-Etude (18h00/19h00)	Mercredi ⁽³⁾ Accueils entre 07h00-19h00 ou 07h00-14h00 ou 11h30-19h00 Cf. Règlement de fonctionnement				Vacances ⁽³⁾ Accueils entre 07h00-19h00 ou 07h00-14h00 ou 11h30-19h00 sauf Vacances d'été (Juillet/Août): Journée obligatoire Cf. Règlement de fonctionnement				Mercredi(3) et Vacances(3)	
		Repas + Encadrement	Repas PAI + Encadrement	Accueil Matin	Accueil Soir ⁽²⁾	Tarif forfaitaire	Tarif forfaitaire	Mercredi	Mercredi PAI	Mercredi Absence Injustifiée	Mercredi PAI Absence Injustifiée	Vacances	Vacances PAI	Vacances Absence Injustifiée	Vacances PAI Absence Injustifiée	Annulation hors délai Mercredi et vacances	Annulation hors délai PAI Mercredi et vacances
Tarif forfaitaire		Tarif forfaitaire				Tarif horaire (repas inclus)	Tarif horaire (sans repas)	Forfait 8h00		Tarif horaire (repas inclus)	Tarif horaire (sans repas)	Forfait 8h00					
NT0	< 400	2.66 €	1.20 €	1.16 €	2.33 €	1.16 €	0.79 €	0.97 €	0.80 €	7.76 €	6.40 €	1.14 €	0.95 €	9.12 €	7.60 €	2.66 €	1.20 €
NT1	400 à 600	4.53 €	1.62 €	1.57 €	3.13 €	1.57 €	1.04 €	1.26 €	1.05 €	10.08 €	8.40 €	1.48 €	1.28 €	11.84 €	10.24 €	4.53 €	1.62 €
NT2	600 à 800	5.12 €	2.05 €	1.97 €	3.95 €	1.97 €	1.32 €	1.55 €	1.34 €	12.40 €	10.72 €	1.84 €	1.61 €	14.72 €	12.88 €	5.12 €	2.05 €
NT3	800 à 1 000	5.60 €	2.47 €	2.38 €	4.75 €	2.38 €	1.59 €	1.85 €	1.61 €	14.80 €	12.88 €	2.19 €	1.94 €	17.52 €	15.52 €	5.60 €	2.47 €
NT4	1 000 à 1 200	6.22 €	2.90 €	2.79 €	5.59 €	2.79 €	1.87 €	2.15 €	1.88 €	17.20 €	15.04 €	2.55 €	2.26 €	20.40 €	18.08 €	6.22 €	2.90 €
NT5	1 200 à 1 400	7.13 €	3.32 €	3.20 €	6.40 €	3.20 €	2.13 €	2.46 €	2.15 €	19.68 €	17.20 €	2.91 €	2.62 €	23.28 €	20.96 €	7.13 €	3.32 €
NT6	1 400 à 1600	7.24 €	3.72 €	3.60 €	7.03 €	3.60 €	2.40 €	2.74 €	2.44 €	21.92 €	19.52 €	3.24 €	2.96 €	25.92 €	23.68 €	7.24 €	3.72 €
NT7	> 1 600	7.52 €	4.57 €	4.42 €	7.30 €	4.42 €	2.95 €	3.43 €	2.99 €	27.44 €	23.92 €	4.06 €	3.61 €	32.48 €	28.88 €	7.52 €	4.57 €
NE1 ⁽⁴⁾	ext < 1 250	9.30 €	4.99 €	4.82 €	9.64 €	4.82 €	3.21 €	4.18 €	3.25 €	33.44 €	26.00 €	4.89 €	3.95 €	39.12 €	31.60 €	9.30 €	4.99 €
NE2 ⁽⁵⁾	Sans QF et ext > 1 250	10.36 €	5.42 €	5.23 €	10.48 €	5.23 €	3.49 €	4.41 €	3.54 €	35.28 €	28.32 €	5.11 €	4.27 €	40.88 €	34.16 €	10.36 €	5.42 €

*** QF CNAF**

Quotient familial Caisse Nationale des allocations familiales

Si l'administré n'est pas en mesure de fournir un Quotient CNAF la base de calcul de son quotient s'effectuera de la manière suivante :

Ressources nettes imposables annuelles N-2 – abattements sociaux /12

Nombre de parts

Calcul du Nombre de parts en fonction du nombre d'enfants à charge :

Le ou les parents : 2 parts

1^{er} enfant à charge : 0,5 part

2^{ème} enfant à charge : 0,5 part

3^{ème} enfant à charge : 1 part

Par enfant supplémentaire : 0,5 part

⁽¹⁾ Restauration scolaire :

"repas exceptionnel" facturé selon tarif NE2

repas "absence injustifiée" facturé au tarif habituel de la tranche de la famille dégressivité des tarifs (NT1 à NT7) pour les fratries - exemple : 3 enfants en NT4 : enfant 1: NT4, enfant 2: NT3, enfant 3: NT2 (Cf. 10.2 du règlement intérieur, disponible sur le site de la ville et le portail).

Accueil de loisirs matin/soir :

⁽²⁾ Accueil du soir comprenant le goûter

⁽²⁾ Accueil soir "absence injustifiée" facturée au tarif habituel de la tranche de la famille

⁽³⁾ Accueil de loisirs mercredi / vacances :

"absence injustifiée" facturation de 8h

annulation "hors délai" facturation du repas au tarif habituel de la tranche de la famille

Goûter inclus dans l'après-midi

⁽⁴⁾ NE1 : Extérieur 1 (tranche 1 des résidents hors commune)

Extérieur 2 (tranche 2 des résidents hors commune)

⁽⁵⁾ NE2 : Tarif Sans quotient familial

Repas exceptionnel

PLANNING DES RESERVATIONS - TARIFS 2026 - 2027
A.L.S.H. VACANCES

Vacances	Dates	Date limite * inscriptions/annulations
TOUSSAINT 2026	du 19 octobre 2026 au 01 novembre 2026	09/10/2026
NOEL 2026	du 21 décembre 2026 au 03 janvier 2027	11/12/2026
HIVER 2027	du 08 février 2027 au 21 février 2027	29/01/2027
PRINTEMPS 2027	du 05 avril 2027 au 18 avril 2027	26/03/2027
ÉTÉ 2027	du 05 juillet 2027 au 01 août 2027	25/06/2027
	du 02 août 2027 au 31 août 2027	23/07/2027

* Les réservations annulées après cette date, sans certificat médical ou ordonnance, seront facturées selon les tarifications Hors Délais ou absences injustifiées. Aucune modification des plannings n'est possible après cette date (Cf. 10.2.1 du règlement intérieur, disponible sur le site de la ville et le portail).

SERVICE JEUNESSE	
Tranche tarifaire	Participation familiale / semaine
Adamois	2,00 € la journée
	10,00 € la journée « sortie »

RAPPEL DES DÉLAIS (RÉSERVATION / ANNULATION DES PRESTATIONS)

Activités périscolaires (restauration, accueils, étude,..)	Le mardi avant 12h pour le jeudi et vendredi
	Le vendredi avant 12h pour le lundi, mardi suivant
Mercredis	Le vendredi avant 12h pour le mercredi suivant
Vacances	voir planning des inscriptions ci-dessus

Justificatif d'absence : Certificat médical à fournir sous huit jours, ou ordonnance le jour même, au plus tard le lendemain auprès du ou des services concernés.

Absence non remplacée de l'instituteur ou grève : Prévenir au plus tard le jour même avant 09h00 pour annuler les prestations.

AUCUN SERVICE SCOLAIRE, PÉRI ET EXTRA SCOLAIRES :

↳ LES JOURS FERIES

↳ LE VENDREDI 07 MAI 2027 (pont de l'Ascension)

Qui contacter ?

Restauration scolaire : Service Enfance

01.34.08.19.27 ou 19.76 - s.enfance@ville-isle-adam.fr

Accueil de Loisirs : A.L.S.H.

01.34.69.23.84 / 06.80.71.87.03 - alsh@ville-isle-adam.fr

Étude : A.L.S.H. + mot cahier école

01.34.69.23.84 / 06.80.71.87.03- alsh@ville-isle-adam.fr

R É P U B L I Q U E



F R A N Ç A I S E

VILLE DE L'ISLE-ADAM

TARIFS DES PRESTATIONS

2026 - 2027

RESTAURATION SCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS



Mairie annexe Le Castelrose - 1, Avenue de Paris

Service Enfance / Affaires Scolaires

☎ : 01.34.08.19.27 ou 19.76

@ : s.enfance@ville-isle-adam.fr